

LETTRE D'INFORMATION #15 DAC CHARENTE



SOMMAIRE

[SSIAD SOINS 16](#)

[PHYTOVICTIMES](#)

[EQUIPE MOBILE PREVIE](#)

[PLAIETILE](#)

[HAD PSY](#)

[AMI/AAC EN COURS](#)

[PEPS](#)

[UTTEP](#)

RETROUVEZ

- ↳ Toute notre organisation sur <https://www.dac-16.fr>
- ↳ L'actualité de notre territoire <https://www.dac-16.fr/actualites>
- ↳ Tous les dispositifs charentais (sanitaires, sociaux, liés à l'enfance et au handicap) sur <https://annuaire.dac-16.fr/>



COFIL Dynamique des aidants

Mairie de Pranzac
De 14h à 16h

Le 27 janvier 2025

Pour vous inscrire :



Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Soins 16 a pour vocation de favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, en leur prodiguant des soins adaptés à leur état de santé (soins pris en charge par la Sécurité Sociale). Grâce à une prise en charge globale, le service contribue à préserver la qualité de vie et l'autonomie des bénéficiaires tout en soutenant les proches aidants, avec l'objectif d'éviter ou retarder l'entrée en institution, ou encore faciliter un retour à domicile après une hospitalisation.

Missions principales

Soins de base et relationnels : aide aux soins d'hygiène, à l'habillage, à la mobilisation, prévention des escarres.

Soins techniques : prise en charge des dispositifs médicaux (orthèse d'immobilisation), surveillance des paramètres vitaux, matériel d'ergonomie

Prévention de la perte d'autonomie : mise en œuvre de programmes de prévention (nutrition, chutes, maltraitance)

Soutien aux aidants : accompagnements, conseils et soutien pour faciliter leur rôle auprès des bénéficiaires, programme de repérage de fragilité chez les aidants (ICOPE)

Coordination interprofessionnelle : travail en étroite collaboration avec les médecins, les infirmiers libéraux, kinésithérapeutes et autres professionnels pour garantir une prise en charge personnalisée.

Les professionnels du service du SSIAD de Soins 16, interviennent sur tout le territoire de la Charente.

L'équipe de Soins 16 se compose de : 5 IDEC- 64 aides-soignants – 1 ergothérapeute ESA- 1 psychologue – 1 agent de planning – 1 assistante Ressources Humaines

Les interventions sont assurées en 5/7 jours ou en 7/7 jours, en fonction de l'évaluation réalisée par l'infirmière coordinatrice et des besoins identifiés des personnes accompagnées.

EVOLUTION DES CAPACITES D'ACCUEIL :

Le SSIAD Soins 16 bénéficie d'une augmentation de ses capacités d'accueil grâce à l'attribution de **nouvelles places** par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Cette évolution permet de répondre à une demande croissante sur le territoire et ainsi augmenter le nombre de bénéficiaires du service en élargissant les critères d'admission pour inclure un **public plus diversifié**, selon les besoins spécifiques identifiés.

Cet élargissement renforce l'inclusivité et permet au service de répondre aux besoins spécifiques des **adultes handicapés de moins de 60 ans**

Public ciblé :

- Les personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie.
- Les personnes de moins de 60 ans en situation de handicap.
- Les malades chroniques nécessitant des soins réguliers à domicile.

Les grandes dates

En 2011, quelques dizaines de professionnels malades des pesticides se réunissaient en Charente pour créer l'association Phyto-Victimes. Leur objectif : soutenir et défendre partout en France les professionnels malades des pesticides.

Depuis, sans jugement ni a priori, Phyto-Victimes accompagne les professionnels dans leurs démarches de reconnaissance en maladie professionnelle liée aux pesticides.

À ce jour, l'association a accompagné près de 1 000 patients et a permis de nombreuses avancées :

- La création de 3 tableaux de maladies professionnelles en lien avec les pesticides : maladie de Parkinson (2012), hémopathies malignes (2015), cancer de la prostate (2021).
- La création du Fonds d'Indemnisation des Victimes de Pesticides et l'ouverture de droits pour les enfants exposés in utero (2020)
- L'ouverture d'antennes Phyto-Victimes en Martinique (2022) et en Guadeloupe (2024)

Les missions

- **Faciliter le parcours des malades et leur indemnisation**

Accompagnement et soutien

Information sur les démarches administratives et les droits
Aide à la demande de reconnaissance en maladie professionnelle

Suivi des dossiers et procédures jusqu'à l'indemnisation

L'accompagnement est gratuit pour les bénéficiaires (hors adhésion) grâce au soutien du Département de la Charente

- **Défendre et améliorer les droits des professionnels victimes des pesticides** : accès aux droits, simplification des démarches, reconnaissance de nouvelles pathologies professionnelles, amélioration des indemnisations ...
- **Sensibiliser aux risques sanitaires et à la maladie professionnelle liée aux pesticides** auprès des professionnels de santé, des professionnels exposés aux produits phytosanitaires et des scolaires en filières agricoles.

Qui est concerné ?

- Les professionnels (hommes et femmes) exposés aux pesticides : agriculture, viticulture, espaces verts, métiers du bois, métiers de la fleur, voirie, élimination des nuisibles...
- Les enfants de professionnels exposés aux pesticides par le métier d'un ou des deux parents durant la grossesse et la période prénatale (jusqu'à 6 mois avant la conception).
- Les salariés et non-salariés, en activité ou à la retraite.

Quelles sont les pathologies indemnissables ?

- **Adultes** : maladie de Parkinson, cancer de la prostate, lymphome malin non hodgkinien, leucémie lymphoïde chronique, myélome multiple...
- **Enfants** : leucémie, tumeur cérébrale, hypospadias, fente labiopalatine, troubles du neurodéveloppement (dont l'autisme).

Contact :

Phyto-Victimes

contact@phyto-victimes.fr

06 74 78 88 27

www.phyto-victimes.fr

*Association nationale
représentante des usagers
du système de santé.*

EQUIPE MOBILE PRÉ VIE



L'Équipe Mobile Pré Vie - Équipe Mobile de Prévention de la Perte d'Autonomie de la Personne Vieillissante en Etablissement médico-social, rattachée au Centre Hospitalier de La Rochefoucauld, est expérimentale sur la Nouvelle Aquitaine. Elle a obtenu un financement ARS sur trois ans.

Elle a été créée en 2024 et est opérationnelle depuis le mois de juillet auprès des Etablissements d'Hébergements pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) situés à l'Est du département de la Charente. Les premières interventions ont lieu dans les établissements des Communautés de Communes de Charente Limousine et La Rochefoucauld Porte du Périgord.

En 2025, il est prévu un déploiement de notre équipe sur le territoire Ruffécois, à savoir les Communautés de Communes Val de Charente et Cœur de Charente. La méthodologie retenue est inspirée de celle utilisée par les Équipes Spécialisées de Prévention en EHPAD (ESPrévE) des Hauts-de-France. Ce projet est une continuité des actions de préventions Hors les Murs développées par le Centre Hospitalier depuis plusieurs années.

Nos missions :

- Identifier les besoins et les ressources de chaque établissement à partir d'un **autodiagnostic** interne.
- Déterminer un **plan d'actions** individualisé comprenant des objectifs à court, moyen, long terme.
- Aider à intégrer la prévention dans le projet de soins et d'établissement.
- Proposer des **activités** de sensibilisation, mettre en place des **outils**, diffuser les bonnes pratiques préventives.
- Aider à l'organisation d'actions d'**éducation pour la santé**.
- Développer les liens avec les ressources du territoire en matière de prévention.
- Assurer un **suivi** et une **réévaluation** du plan d'actions.

Les risques prioritaires ciblés en collaboration avec l'ARS sont ceux identifiés dans le Projet Régional de Santé Nouvelle-Aquitaine 2018-2028, à savoir : **la mobilité (les chutes, l'activité physique, la contention), la nutrition, la polymédication, l'hygiène bucco-dentaire**. Ont été ajoutées : la **douleur, la vaccination**.

Contact : emprevie@ch-larochefoucauld.fr

Nos objectifs :

L'objectif général de notre équipe est l'intégration d'une démarche de prévention par l'accompagnement des professionnels dans l'amélioration continue de leur pratique quotidienne.

Les objectifs opérationnels sont de :

- **Participer** au développement d'une culture, d'une démarche de promotion de la santé et de prévention en établissement médico-social ;
- **Contribuer** à la mise en place de **mesures de prévention individuelles et collectives** en aidant les professionnels à se former, à développer des actions adaptées, à organiser la vigilance et à anticiper les risques chez un public âgé vieillissant ;
- **Orienter** les médecins des institutions et de ville vers l'inclusion d'une démarche de prévention dans leur pratique ;
- **Accompagner** dans le développement de projets de prévention ;
- **Favoriser** le partage inter-établissements des pratiques de prévention.



Présentation de l'ESS Plaietile

L'ESS (Équipe de Soins Spécialisés en plaies et cicatrisation) Plaietile est une organisation innovante basée en Nouvelle-Aquitaine dédiée à l'amélioration de l'accès aux soins dans le domaine des **plaies et cicatrisation**. Fondée sous la forme d'une association loi 1901, Plaietile accompagne et soutien les professionnels de santé en offrant une **expertise rapide** et en proposant de coordonner le parcours de patients souffrant de plaies chroniques et complexes.

Modèle Organisationnel

Structure Associative et Régionale Plaietile fonctionne sous la forme d'une association loi 1901, regroupant des médecins et infirmiers spécialisés en plaies et cicatrisation. Tout cet environnement est regroupé autour d'un outil de coordination de parcours avec une base opérationnelle à Bayonne.

Coordination Médicale et Télémédecine

Le modèle de Plaietile repose sur une coordination médicale et infirmière centralisée qui facilite l'accès aux soins spécialisés via la télémédecine. Les médecins et infirmiers experts de l'ESS partagent leur expertise le biais de téléexpertises, et de téléconsultations assistées à domicile, permettant une évaluation rapide et efficace des plaies complexes.

Ce modèle s'inspire du dispositif « Domoplaies » en Occitanie mais est adapté aux spécificités locales de notre région.

Partenariats Stratégiques

Plaietile collabore avec divers acteurs du système de santé, y compris les centres spécialisés en plaies et cicatrisation, les établissements de santé, les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), les Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP), et les établissements médico-sociaux.

Ces partenariats renforcent le lien entre les soins ambulatoires et hospitaliers, facilitant ainsi un parcours de soins territorialisé pour les patients.

Actions de l'ESS Plaietile

Facilitation de l'Accès à l'Expertise

Plaietile offre un accès direct à des avis spécialisés pour la gestion des plaies chroniques. Grâce à la télémédecine, les professionnels peuvent solliciter des conseils d'experts sans nécessiter le déplacement du patient, ce qui est particulièrement bénéfique pour les territoires où l'offre de soins de rétracte.

Coordination du Parcours de Soins

L'équipe assure une coordination continue du parcours de soins, depuis l'évaluation initiale jusqu'à la cicatrisation ou la stabilisation de la plaie. Cette approche permet d'améliorer la qualité des soins tout en optimisant l'utilisation des ressources disponibles. Les impacts attendus sont : la diminution des ruptures de parcours de soins ainsi que la réduction des recours aux urgences et aux hospitalisations non programmées.

Objectifs de l'ESS Plaietile

Améliorer l'Accès aux Soins

L'un des principaux objectifs de Plaietile est d'améliorer l'accès aux soins spécialisés pour tous les patients porteurs de plaies complexes, indépendamment de leur localisation géographique. En utilisant la télémédecine, Plaietile vise à réduire les inégalités d'accès aux soins

Décloisonner les Soins

Plaietile cherche à décloisonner les différents secteurs du système de santé, notamment entre les soins ambulatoires et hospitaliers. Cette intégration vise à offrir un parcours de soins plus fluide et cohérent pour les patients.

Contribuer à l'Amélioration des Pratiques

En promouvant l'utilisation des technologies numériques, Plaietile participe à l'amélioration constante des pratiques cliniques dans le domaine des plaies et cicatrisation.

Perspectives d'Avenir

L'ESS Plaietile étend progressivement son modèle sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine en renforçant ses partenariats, tant avec les organisations de premiers recours qu'avec les centres experts de chaque département.

L'ESS Fédère aujourd'hui près de 30 professionnels de santé, sur 7 départements et a déjà formalisé des partenariats avec plusieurs organisations : un GHT, plusieurs établissements de santé privés, des CPTS et MSP sur le territoire régional.

Le défi majeur reste le financement pérenne du dispositif, actuellement soutenu par des fonds privés. Des discussions sont en cours avec les autorités sanitaires pour obtenir un soutien financier durable afin d'assurer la continuité et l'expansion du réseau

Pour plus d'informations : <https://plaietile.fr/>

Coordonnées : contact@plaietile.fr

05.54.81.04.50

https://www.youtube.com/watch?v=mUNGrow_Bzk

Depuis novembre 2022 le Centre Hospitalier Camille Claudel propose une nouvelle offre de soins : **un service d'hospitalisation à domicile HADPSY16.**

Cette unité dispose de **10 places** avec un périmètre d'intervention étendu à la Charente, au domicile ou au lieu substitutif du domicile de la personne.

Ce dispositif permet aux personnes en souffrance psychique connues ou non connues du CHCC de bénéficier d'une hospitalisation chez elles pour une durée pouvant aller jusqu'à **trois semaines** avec un passage quotidien (weekend compris) d'un professionnel de l'équipe pluridisciplinaire.

Ce nouveau modèle de soin permet à la personne de rester dans son environnement social et familial habituel et de bénéficier de soins psychiques individualisés, intensifs et gradués. La personne, ses habitudes de vie et son entourage sont au cœur de la prise en charge globale.

L'HAD propose une réelle alternative à l'hospitalisation en établissement psychiatrique. Elle répond aux besoins des usagers en offrant un soin individualisé et de proximité puisqu'il est réalisé au domicile. Elle peut réussir à travers une prise en charge intensive à se substituer à l'hospitalisation traditionnelle.

L'HAD permet également de préparer, raccourcir, prendre le relai d'une hospitalisation en établissement psychiatrique. Elle favorise l'accès aux soins et contribue à la déstigmatisation des soins en psychiatrie, les visites s'effectuant sans signes distinctifs d'appartenance au CHCC.

Les principes de l'HAD sont : le travail en réseau, le lien ville/hôpital, des compétences pluridisciplinaires, une permanence et une **continuité des soins** 7j/7j et 24h/24h. Les visites à domicile ont lieu du lundi au dimanche entre 8h et 20h et une astreinte téléphonique est mise en place entre 20h et 8h pour assurer la continuité des soins des personnes hospitalisées par un professionnel de l'équipe.

L'équipe pluridisciplinaire de l'HADPSY16 psychiatrique de Charente est composée :

De médecins psychiatres, d'un cadre supérieur de santé, d'un cadre de santé, d'une psychologue, d'infirmiers, d'une assistante sociale et d'une assistante médico-administrative.

La création de ce nouveau type de prise en charge dans le parcours patient permet à chacun, à partir de son domicile d'accéder à des soins psychiatriques de qualité, quels que soient son âge, son sexe, son niveau social et son lieu d'habitation.

Toute demande d'hospitalisation en HADPSY16 doit être adressée par un **médecin via le dossier d'admission téléchargeable sur le site internet de l'hôpital.**

Pour plus de renseignements : www.ch-claudel.fr ou vous pouvez nous contacter au 05 45 23 36 82 ou par mail hadpsy16@ch-claudel.fr

LES AMI / AAC EN COURS

Appel à Candidature 2024 - Sous filières de prise en charge de l'endométriose en Nouvelle-Aquitaine

L'ARS a confié à l'Association Filière Endométriose Nouvelle-Aquitaine (AFENA) une mission d'expertise régionale pour l'amélioration des parcours de soins des personnes atteintes d'endométriose, tout âge confondu. Afin de compléter le dispositif, il est apparu nécessaire de créer 3 à 5 sous-filières couvrant l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine.

Retrouvez l'appel à candidature complet ici : [L'appel à candidature](#)

Appel à candidature 2024/2025 – Création de 52 places d'hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation (HT-SH) en EHPAD en Nouvelle-Aquitaine

Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine lance un appel à candidatures pour la création de 52 nouvelles places d'hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation en EHPAD.

Retrouver l'appel à candidature ici : [L'appel à candidature](#)

Appel à projets 2025 - Acteurs engagés en démocratie en santé en Nouvelle-Aquitaine

Appel à projet : Soutenir des projets innovants de développement des droits des usagers et renforcer la culture de la participation des usagers au sein des établissements et services sanitaires, médico-sociaux, sociaux et acteurs de santé de la Nouvelle Aquitaine. Les projets proposés devront avoir fait l'objet d'une co-construction et d'une codécision avec les usagers et leurs représentants.

Retrouver l'appel à projets ici : [L'appel à projets](#)

Retrouvez tous les appels à projets sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine : [Les appels à projet](#)



Evolution interne au PEPS

La plateforme **ETHNA** prend la suite d'efFORMip dans la coordination régionale du PEPS. Ce virage tend à formaliser des liens plus forts entre le PEPS et la dynamique d' Education Thérapeutique du Patient. Ce lien est de plus en plus étroit entre le PEPS et l'ETP et il s'est formalisé le 10 et 11 décembre par une formation à destination des encadrants de passerelle autour des compétences psychosociales à développer durant les trois mois d'accompagnement, grâce aux outils d'ETP : planète et comète.

Aide solidaire et sociale de la CPAM 16

La **CPAM de la Charente** a acté une **aide sociale et solidaire** à destination des bénéficiaires de prescription d'activité physique ; en ALD ; orientés en passerelle ; avec des problématiques de transport liées à la précarité. Un forfait de 150€ peut être débloqué. La procédure débute par un repérage effectué sur un bilan initial et se conclue par une prise de contact de la CPAM avec le bénéficiaire pour monter le dossier.

Dispositif +2h de sport

Le dispositif +2h de sport a été testé en France depuis deux ans dans plus de 700 établissements. Il devait être élargi à l'ensemble du territoire national mais ne concernera désormais que les **collèges classés en REP ou REP+**. Bien que la mesure soit considérée comme pertinente, elle reste complexe à mettre en œuvre. L'objectif de cette mesure était de « favoriser, à travers une nouvelle offre ludo-sportive, une pratique d'activité physique régulière des collégiennes et collégiens qui ne sont inscrits ni en club ni à l'association scolaire ».

La Stratégie Régionale Sport Santé Bien Etre 2019 / 2024 se termine : retour sur le département.

Sur le volet activité physique sur prescription médicale, la Charente reste un bon élève et présente un développement en progression. Le territoire est presque couvert en entier, les chiffres de bénéficiaires, de médecins prescripteurs et d'offres de pratiques ne font qu'augmenter et de plus en plus de partenaires se regroupent sur cette thématique centrale.

L'arrivée de l'utilisation de SAPA par les plateformes d'évaluation permet d'avoir une vision de l'impact de ce programme sur la santé des Charentais.

Enfin, l'écriture de la prochaine stratégie se profile courant 2025.





La nordic 4B évolue

Evènement de communication phare de Sport Santé Charente, la Nordic 4B évolue pour proposer une partie compétition sportive mais également une action de sensibilisation grand public. Cette année, un travail partenarial avec les Maisons Sport Santé du département ainsi que le PEPS est engagé. Venez découvrir la production le **27 avril 2025**.

Le sport : médicament pour le corps et l'esprit ?

L'Office Municipal des Sports de La Couronne a proposé une conférence sur ce thème le 5 décembre dernier. Les échanges ont eu lieu autour du récit de Julie Chupin, sportive de haut niveau en tir à l'arc (avec deux participations au J.O.). Durant la soirée il est ainsi abordé l'importance de l'activité physique post accident autant pour l'accompagnement à la rééducation tout comme pour se donner un cap de vie à suivre. Les effets de l'activité physique sur la santé mentale ont ensuite pris le relais avec ses expériences sur la préparation mentale tout au long des trois ans de préparation entre les J.O. de 2020 (joués en 2021) et ceux de Paris 2024. Enfin, même si le parallèle sport/médicament n'a pas trouvé de consensus dans la soirée, il a été abordé les **bienfaits reconnus de l'activité physique tout au long de la vie sur le bien être mental, physique mais aussi social**.

Journées PEPS

La dynamique de prescription d'activité physique continue de grandir mais elle se fait de façon inégale sur le département. Afin de favoriser une structuration de l'offre pertinente du point de vue des médecins, des pratiquants et des structures sportives, le PEPS organise des **journées thématiques en lien avec les Maisons Sport Santé du territoire**. Ainsi, la MSS de Chasseneuil a pu organiser une animation auprès des élus et médecins du territoire, la MSS du GrandAngoulême a rencontré les structures d'activité physique pour consolider son réseau et la MSS du CH de Ruffec organise une animation du même type pour densifier les réponses possibles à apporter aux bénéficiaires. D'autres temps s'organiseront en 2025 pour faire vivre ce réseau.

Colloque Bouge ta commune et ses acteurs

L'Onaps et le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, appuyé par son Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être ont organisé leur colloque annuel. À cette occasion, scientifiques, acteurs de terrain et institutions ont partagé constats, bonnes pratiques et engagements des territoires quant à l'**activité physique** et la **sédentarité**. Retrouvez le replay ici : <https://www.colloque-bouge-ta-commune-et-ses-acteurs.fr/>



Un programme ETP, oui ! Mais concrètement !

Présentation du programme ETP Post-AVC : « Ma vie après un AVC »

Ce programme a été conçu pour accompagner les patients ayant vécu un accident vasculaire cérébral dans la reprise en main de leur santé et de leur qualité de vie.

Un **parcours personnalisé**, au **rythme du patient**.

Le programme s'articule autour de plusieurs étapes clés :

- **Un bilan éducatif partagé** : Une évaluation initiale pour identifier les besoins, les attentes et les priorités de chaque patient.
- **Les thématiques d'accompagnement** : Quatre thématiques sont proposées, chacune composée de plusieurs ateliers. Le patient choisit les ateliers les plus adaptés à ses objectifs et ses besoins :
 - 1/ L'AVC / Mon AVC
 - 2/ Adapter ma diététique
 - 3/ Gérer mon activité physique
 - 4/ Enrichir mes habiletés émotionnelles et sociales
- **Un bilan personnalisé** : En fin de parcours, une synthèse individualisée est réalisée pour chaque participant.
- **Un suivi à 6 mois** : Une évaluation est conduite pour mesurer les progrès et ajuster les stratégies, si besoin.

Un programme au service de l'autonomie.

Avec « **Ma vie après un AVC** », chaque patient est au cœur de son parcours de soins. L'objectif est de favoriser l'autonomie, d'améliorer le bien-être et de renforcer la capacité à vivre pleinement après un AVC.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, n'hésitez pas à contacter le service.

Contact :

Téléphone : 06 82 87 61 39

Mail : cjammet@ch-sud-charente.fr

Une équipe pluridisciplinaire engagée

Le programme est porté par une équipe pluridisciplinaire dévouée au sein des hôpitaux du Sud Charente.

Composition de l'équipe :

Dr ZEGHOUL, Médecin référent du programme ETP

Mme Jammet Cécile
Cadre de santé,
Coordinatrice du programme ETP

1 Ergothérapeute

3 Kinésithérapeutes

1 Enseignant d'Activité Physique Adaptée

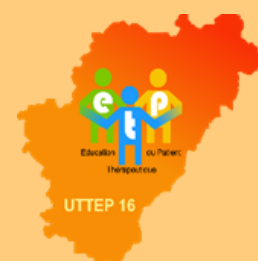
4 Infirmières

2 Psychologues

1 Secrétaire

2 Diététiciennes

1 Assistante sociale



POUR PLUS D'INFORMATIONS :

RETROUVEZ

- ↳ Toute notre organisation sur <https://www.dac-16.fr>
- ↳ L'actualité de notre territoire <https://www.dac-16.fr/actualites>
- ↳ Tous les dispositifs charentais (sanitaires, sociaux, liés à l'enfance et au handicap) sur <https://annuaire.dac-16.fr/>

ARNAUD PUYDOYEUX, directeur
arnaud.puydoyeux@dac-16.fr

Elsa DORNE, responsable projets
elsa.dorne@dac-16.fr

Elsa TOUILLET, responsable des applicatifs et coordinatrice ICOPE sur le département :
elsa.touillet@dac-16.fr

Découvrez nos missions avec notre film d'animation :

